

CABINET D'AUDIT COLSON

SARL au capital de 15 000 €

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE DIJON

PA DU PRE MOINOT – RUE DES MINIERES - BP 30074 - 52102 SAINT-DIZIER CEDEX TEL: 03.25.06.53.90 - FAX: 03.25.06.53.98

AFPAN « L'OR VERT »

Siège social : 2A Place Auguste Lebon

52220 MONTIER-EN-DER

-:-

EXERCICE 2020

(du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020)

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>
--

AFPAN « L'OR VERT »
Siège social : 2A Place Auguste Lebon
52220 MONTIER-EN-DER

-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AFPAN « L'OR VERT » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association AFPAN « L'OR VERT » à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les ressources de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association AFPAN « L'OR VERT » à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT DIZIER, le 1^{er} Mars 2021

Le Commissaire aux comptes

Arnaud COLSON

Cabinet d'Audit COLSON

SARL au capital de 15 000 €

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie de Dijon

PA du Pré Moinot - BP 74

52102 SAINT DIZIER

480 381 524 - RCS Saint Dizier

Tél. 03 25 06 53 90 - Fax 03 25 06 53 98

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	335	335			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 630	17 850	16 780		16 780
Autres immobilisations corporelles	27 309	25 204	2 105	3 356	- 1 251
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	45		45	45	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	62 319	43 389	18 930	3 401	15 529
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	10 681	7 918	2 763	4 738	- 1 975
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	81 050		81 050	97 601	- 16 551
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	119		119	586	- 467
. Personnel	2 040		2 040		2 040
. Organismes sociaux	22 753		22 753		22 753
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	8 718		8 718	1 136	7 582
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	246 515		246 515	240 122	6 393
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance				3 856	- 3 856
TOTAL (II)	371 877	7 918	363 959	348 040	15 919
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	434 196	51 307	382 889	351 441	31 448

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	220 827	193 208	27 619
Résultat de l'exercice	16 393	27 619	- 11 226
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	237 221	220 827	16 394
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	41 216	36 192	5 024
TOTAL (III)	41 216	36 192	5 024
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 397	33 947	- 24 550
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	12 921	12 500	421
. Organismes sociaux	7 311	15 077	- 7 766
. Etat, impôts sur les bénéfices	10	13	- 3
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 765	2 955	810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	71 048	29 930	41 118
TOTAL (IV)	104 453	94 422	10 031
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	382 889	351 441	31 448

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises	73		73	22 020		- 21 947	-99,67
Production vendue biens							
Production vendue services	69 462		69 462	469 711		- 400 249	-85,21
Chiffres d'affaires Nets	69 535		69 535	491 731		- 422 196	-85,86
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			275 925	327 724		- 51 799	-15,81
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			43 215	4 671		38 544	825,18
Autres produits			4 223	4 132		91	2,20
Total des produits d'exploitation (I)			392 898	828 258		- 435 360	-52,56
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				11 625		- 11 625	-100
Variation de stock (marchandises)			582	-1 049		1 631	155,48
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			157 130	598 533		- 441 403	-73,75
Impôts, taxes et versements assimilés			3 339	2 683		656	24,45
Salaires et traitements			171 163	132 146		39 017	29,53
Charges sociales			32 532	38 709		- 6 177	-15,96
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 207	2 352		- 145	-6,16
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 393	989		404	40,85
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			2 076	7 958		- 5 882	-73,91
Total des charges d'exploitation (II)			370 421	793 945		- 423 524	-53,34
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			22 477	34 313		- 11 836	-34,49
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			471	892		- 421	-47,20
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)			471	892		- 421	-47,20
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilés							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)							
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			471	892		- 421	-47,20
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			22 948	35 204		- 12 256	-34,81

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	731		731	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	731		731	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 252	3 543	- 1 291	-36,44
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 024	4 029	995	24,70
Total des charges exceptionnelles (VIII)	7 276	7 572	- 296	-3,91
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-6 544	-7 572	1 028	13,58
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10	13	- 3	-23,08
Total des Produits (I+III+V+VII)	394 101	829 150	- 435 049	-52,47
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	377 707	801 530	- 423 823	-52,88
RESULTAT NET	16 393	27 619	- 11 226	-40,65
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 382 889,36 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 16 393,37 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/02/2021 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 41 216 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	36 192				41 216
TOTAL	36 192				41 216

Etat des dettes = 104 423 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 2 ans	Plus de 2 ans
Produits constatés d'avance	71 048			
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations				
Dettes fiscales & sociales	24 007			
Fournisseurs	9 397			
Dettes financières diverses				
Etablissements de crédit				
TOTAL	104 423			

Charges à payer par postes du bilan = 28 942 E

Charges à payer	Montant
Autres dettes	
Dettes fiscales & sociales	21 117
Fournisseurs	7 828
Emp. & dettes financières div.	
Emp. & dettes établi. de crédit	
TOTAL	28 942

Produits constatés d'avance = 71 048 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répartition sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 62 319 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	335			335
Immobilisations corporelles	44 203	17 736		61 939
Immobilisations financières	45			45
TOTAL	44 583	17 736		62 319

Amortissements et provisions d'actif = 43 389 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	335			335
Immobilisations corporelles	40 847	2 207		43 054
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	41 182	2 207		43 389

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	335	335	0	1 an
Matériel industriel	8 407	8 407	0	de 3 à 4 ans
Outils industriels	4 487	4 487	0	3 ans
Matériels d'exposition (écrans)	21 736	4 956	16 780	de 2 à 5 ans
Matériel de transport	9 700	9 700	0	4 ans
Matériel de bureau et informatique	12 239	10 134	2 105	de 1 à 5 ans
Mobilier	5 370	5 370	0	de 5 à 10 ans
Immobilisations financières	45	0	45	Non amort.
TOTAL	62 319	43 389	18 930	

Etat des créances = 114 681 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	114 681	114 681	
TOTAL	114 681	114 681	

Provisions pour dépréciation = 7 918 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	6 525				7 918
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	6 525				7 918

Produits à recevoir par postes du bilan = 83 768 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	75 050
Autres créances	8 718
Disponibilités	
TOTAL	83 768

AFPA N° 24\02\2021 2 A Place Auguste Lebon 52220 MONTIER-EN-DER

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :
 Ventilation du chiffre d'affaires = 69 232 €

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	12 262	17,63 %
Prestations de services	57 200	82,26 %
Ventes de marchandises	73	0,11 %
TOTAL	69 232	100,00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée. Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 69 535 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	73	0,11 %
Prestations de services	57 200	82,26 %
Produits des activités annexes	12 262	17,63 %
TOTAL	69 535	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 83 768 E

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients prod a recevoir(418100)	
LA PORTE DU DER	2 500
EPTB	6 500
REGION GRAND EST	66 050
TOTAL	75 050

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits a recevoir(468700)	
CHOMAGE PARTIEL12 ET 10 /2020	8 718
TOTAL	8 718

Charges à payer = 28 945 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	
HONORAIRES LCCC	4 100
HONORAIRES CAC	2 750
FRAIS POSTAUX	763
DIRLAND TELECOM	165
FRAIS D'ACTE ET CONTENTIEUX	50
TOTAL	7 828

Dettes fiscales et sociales	Montant
Cp a payer(428200)	12 921
Ch soc/cp a payer(438200)	5 056
Etat charges a payer(448600)	
UNIFORMATION	3 140
TOTAL	21 117

Produits constatés d'avance = 71 048 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	
PARTENAIRES PRIVES	15 000
STAND FESTIVAL	6 090
BILLETS FESTIVAL	28
MINISTERE DE LA CULTURE	30 000
DONS ET AIDES EXCEPTIONNELS	19 930
TOTAL	71 048